

Le 9 septembre 2021

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Nous vous invitons à une **réunion de parents** afin de pouvoir recevoir des informations concernant l'année scolaire de votre enfant. La titulaire, l'éducateur référent et la direction seront présents ainsi que les professeurs de l'option. Après un mot d'accueil par la direction, vous serez invités à vous rendre en classe afin de recevoir les explications du fonctionnement de l'école et de la section.

Voici les dates et les heures selon l'implantation dans laquelle votre enfant se trouve et sa classe.

- **Institut Sainte Marie, rue Cockerill 148, 4100 Seraing**
Lundi 20 septembre : 16h30 : 1e et 2e années / 17h : 3e et 4e années / 17h30 : 5e, 6e et 7e années.
- **Institut Sainte Marie, Industriel, rue Carrière, 4100 Seraing**
Mardi 21 septembre : 16h30 : 3e et 4e années / 17h : 5e, 6e et 7e années.
- **Institut Sainte Marie Providence, rue A. de Lexhy, Jemeppe**
Jeudi 23 septembre : 16h30 : 1e année / 17h : 2e année / 17h30 : 3e année / 18h : 4e-5e-6e années.

Comme la situation actuelle l'exige, nous vous demandons de respecter les mesures ci-dessous :

- Les enfants ne sont pas conviés à cette première rencontre.
- Il faudra avoir rentré le document ci-dessous pour pouvoir entrer dans l'école.
- Vous devrez porter votre masque et du gel sera à votre disposition dès votre entrée dans l'école.

Voudriez-vous avoir la gentillesse de remplir le talon ci-dessous afin que votre enfant puisse le rendre à son éducateur pour le lundi 13 septembre au plus tard, quelle que soit votre réponse. Vous pouvez également le renvoyer par mail à accueil.ism@ism-seraing.be.

Nous restons bien sûr à votre entière disposition et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments dévoués.

Anne-Catherine Marichal, Directrice

.....
Talon à remettre complété pour le lundi 13 septembre 2021 à votre éducateur/éducatrice

Madame ou Monsieur.....

Parent(s) de : classe :

- Participera à la réunion de parents (*)
- Ne participera pas à la réunion de parents (*)

Signature du parent :

(*) Barrer la mention inutile